ariskan
Connaître et maîtriser les risques

OCAPIAT

ARISKAN EST RÉFÉRENCÉE PAR OCAPIAT DANS LE CADRE DU DISPOSITIF DE PRÉVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS (PRP) DANS LES RÉGIONS AURA, GRAND-EST, ILE-DE-FRANCE, PACA ET DANS LES AUTRES RÉGIONS SUR DEMANDE DES ADHÉRENTS.

CONTENU

Financé à 100% par OCAPIAT, OPCO de l'agroalimentaire, de la Coopération Agricole, de l'Agriculture et de la Pêche, ce dispositif de prévention des risques professionnels comprend :

- un diagnostic du contexte de la formation,
- 2 ou 4 jours de formation/actions à la prévention des risques santé au travail.

OBJECTIFS

Ce dispositif forme et accompagne simultanément la direction, l'encadrement et les opérateurs de terrain. Ils mettront en œuvre les outils en toute autonomie pour intégrer la prévention des risques dans leurs activités quotidiennes et leurs projets.

ORIGINE

Le dispositif PRP est le fruit d'un constat conjoint des syndicats professionnels de l'agroalimentaire, du ministère du travail et des CARSAT. Ils observent la difficulté à maintenir les seniors au travail (TMS), à recruter et fidéliser les générations Y et millénium et de manquer de compétence en matière de prévention de la santé au travail.

DIAGNOSTIC

Le diagnostic d'une journée permet de construire un programme formation/actions au plus près des exigences de votre entreprise et de l'adapter à vos besoins. Notre méthode pédagogique consiste à travailler sur des situations réelles de l'entreprise.

En partenariat avec Anact L'AGENCE NATIONALE POUR L'AMÉLIORATION DES CONDITIONS DE TRAVAIL

ariskan
Connaître et maîtriser les risques

EXEMPLES DE MISSIONS :

- Élaborer ou mettre à jour l'évaluation des risques en prenant en compte les réalités terrain,
- Travailler avec les opérateurs sur la détection des causes de TMS et mettre en œuvre des mesures de prévention au poste étudié,
- Acquérir une méthodologie adaptée pour analyser les risques sur un projet de chaîne de conditionnement,
- Acquérir une méthodologie pour réduire les risques dans les déplacements et manutentions,
- Approfondir les connaissances de l'encadrement pour prendre en compte la prévention des risques professionnels liés à l'organisation de la production.
- Intégrer la prévention des risques liés aux manutentions dans le packaging,
- Apprendre à négocier avec vos clients des conditionnements pour réduire les facteurs de risques professionnels, ...

VOS INTERLOCUTEURS ARISKAN

- Charly Feuillet - 06 62 11 48 62 | charly.feuillet@ariskan.fr
- Amélie Sallon - 06 27 49 18 92 | amelie.sallon@ariskan.fr
- Guillaume Frugier - 06 07 55 09 75 | guillaume.frugier@ariskan.fr
- Jacques Roux - 06 86 96 54 37 | jacques.roux@ariskan.fr

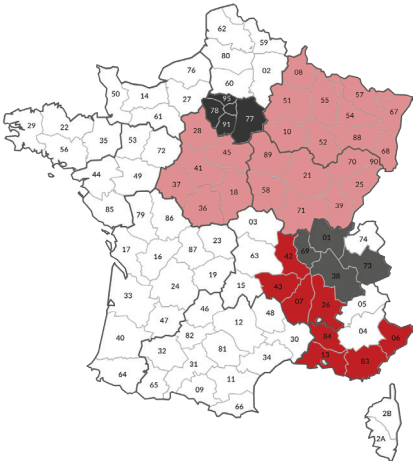

ILS NOUS FONT CONFIANCE

BRESSOR • LABORATOIRE CESAR • BOULANGERIES CHEVALLIER • LES FERMIERS DE L'ARDÈCHE • BISCUITERIE TOUR D'ALBON • RAVIFRUIT • MAISON CARREL • ROYAL BERNARD DAUPHINE • LE COQ NOIR • ERIC KAYSER • BOIRON FRERES • NOUGAT CHABERT ET GUYOT • TECHNIPAT